

L' **SUPHOC**, en collaboration avec l'

met **gratuitement** à votre disposition un

**OUTIL DE COMMUNICATION DIGITALE**

**2**



**publications  
prévention  
santé par mois**

**Gratuit et sans  
engagement**



**Option 1: Vous publiez  
vous-même**

Chaque mois, vous recevez par e-mail le visuel et le texte à télécharger et à publier sur vos réseaux, au moment de votre choix.

**Sans charge de travail  
supplémentaire**

Des publications prêtes à l'emploi pour valoriser votre expertise sans perdre du temps

**Option 2: COMPharma  
publie pour vous**

COMPharma, se charge de la planification et de la publication. Vous restez à tout moment propriétaire de votre page Facebook ou Instagram.

**Un partenaire de confiance  
et de longue date**

COMPharma interviendra uniquement comme opérateur technique, sous mandat et sur base de contenus validés par l'Union.

**Ce service est offert par votre Union**

# Comment ajouter COMPharma comme ÉDITEUR de votre page Facebook?

## ACCÉDER À VOTRE PAGE FACEBOOK

- Connectez-vous à votre compte Facebook personnel
- Basculez ensuite sur la page de votre pharmacie (*vous devez voir la photo de profil de votre pharmacie en haut à droite de l'écran*)

## OUVRIR LES PARAMÈTRES DE LA PAGE

- Cliquez sur la photo de profil de votre pharmacie (en haut à droite)
- Sélectionnez Paramètres et confidentialité
- Puis cliquez sur Paramètres
- Dans le menu de gauche, cliquez sur Configuration de la page
- Ensuite, sélectionnez Accès à la page

## AJOUTER COMPHARMA

- Dans la section Personnes avec un accès Facebook, cliquez sur Ajouter
- Cliquez sur Suivant
- Recherchez "CM COMPharma"
- Il n'est pas nécessaire d'autoriser le contrôle total
- Cliquez sur Donner accès

## CONFIRMER L'AJOUT

- Confirmez l'action avec votre mot de passe Facebook
- COMPharma recevra alors une invitation par e-mail

**En cas de difficulté, COMPharma propose une assistance téléphonique gratuite, sur rendez-vous**



Mandat de publication



Tutoriels vidéo



Prendre RDV